

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE COLOMBIER**

Procès-verbal de la session extraordinaire des membres du conseil de la municipalité de Colombier, tenue mardi 27 juin 2023 à 19h30 à la salle Narcisse Tremblay, sous la présidence de madame Claire Savard, maire de Colombier.

Sont présents :

Joannie Tremblay-Miller	Conseillère siège	1
Caroline Tremblay-Boulianne	Conseillère siège	2
Marcel Dumont	Conseiller siège	4
Catherine Conroy	Conseillère siège	5
Alain Gauthier	Conseiller siège	6

Était absent :

David Dumont	Conseiller siège	3
--------------	------------------	---

Assistait également à la session :

Milaine Charron	Directrice générale et greffière-trésorière
-----------------	---

PROCÈS-VERBAL

1. Administration

- 1.1 Ouverture de la session extraordinaire
- 1.2 Avis de convocation
- 1.3 Vérification du quorum
- 1.4 Adoption des états financiers 2022

2 Période de questions

3. Levée de l'assemblée

4. Fermeture

OUVERTURE DE LA SESSION EXTRAORDINAIRE

Son honneur la mairesse madame Claire Savard ouvre la session extraordinaire.

VÉRIFICATION DU QUORUM

Six des sept membres du conseil sont présents, le quorum est constaté.

2023-06-27-98

ADOPTION DES ÉTATS FINANCIERS 2022

ATTENDU QUE les états financiers 2022 ont été déposés au conseil municipal le 27 juin 2023, avant la séance extraordinaire ;

ATTENDU QUE Madame Marie-Laura Simard de Raymond Chabot Grant Thornton a présenté les faits saillants des états financiers 2022 en visioconférence ;

IL EST PAR CONSÉQUENT,

Proposé par : Marcel Dumont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS,

QUE le conseil accepte les états financiers 2022 tels que présentés par madame Marie-Laura Simard, de la firme Raymond Chabot Grant Thornton.

Claire Savard, Maire

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Alain Gauthier propose de lever l'assemblée extraordinaire à 19 heures 36 minutes.

SON HONNEUR LA MAIRESSE

DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

Claire Savard

Milaine Charron